

Département de la Somme
Arrondissement d'Abbeville
Commune de SAINT-RIQUIER

ARRÊTÉ :

ARRETE DE CIRCULATION COURSE CYCLISTE CENTULOISE
2025_023_AR

Le Maire de la commune de SAINT RIQUIER,
Vu l'Article 88 de la loi du 5 avril 1884,

Vu la demande présentée par M. Alain LE BESQ, Président de l'Association Cycliste Centuloise,

ARRETE

La route de Neufmoulin, la rue de Drugy et la voie Impériale seront interdites à la circulation (sauf pour les riverains qui seront quand même tenus de circuler dans le sens de la course) et au stationnement sur chaussée le **JEUDI 29 MAI 2025 de 11H00 à 20H00** à l'occasion du Prix Cycliste organisé par l'Association Cycliste Centuloise.

Fait à Saint-Riquier, le 31 mars 2025

Le Maire,

Yves MONIN

